

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Allemagne

Question au Gouvernement n° 842

Texte de la question

RÔLE DE LA FRANCE EN EUROPE

M. le président. La parole est à M. Pierre Lequiller, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. M. Pierre Lequiller. Monsieur le ministre des affaires européennes, vous avez le sens de l'humour ! Vous confondez engouement et désarroi.

Sous la présidence de Nicolas Sarkozy, la France était à l'initiative sur les grands enjeux européens, en coopération étroite avec l'Allemagne (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP - Exclamations sur les bancs du groupe SRC*): sur la Géorgie, le Mécanisme européen de solidarité, l'aide à la Grèce, le paquet énergie-climat, la taxe sur les transactions financières que vous venez d'évoquer...

Aujourd'hui, la " confrontation " avec Mme Merkel, selon votre propre expression, monsieur le président Bartolone, isole la France de son principal partenaire, mais aussi des autres pays européens, qui constatent que la France ne pèse plus. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et UDI.) Sur le traité qu'il avait promis de renégocier, sur les eurobonds, sur le budget, François Hollande a reculé. Aujourd'hui, nos partenaires ne savent plus ce que la France veut pour l'Europe, d'autant qu'au sein du Gouvernement et de la gauche les couacs, les excès, les divergences se multiplient.

Quelle faute aussi d'opposer en Europe les pays soi-disant conservateurs aux pays soi-disant progressistes ! M. Jean-François Copé. Très juste !

M. Pierre Lequiller. Un chef d'État travaille en confiance avec ses partenaires, même s'ils sont de couleur politique différente; c'est ce qu'ont fait Giscard avec Schmidt, Mitterrand avec Kohl, Chirac avec Schröder. Ce n'est pas du niveau d'un chef d'État de qualifier ou disqualifier ses homologues, démocratiquement élus par leurs peuples. (Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI.)

La France est isolée aussi parce qu'elle paraît faible et ne tient pas ses engagements. François Hollande avait promis le retour du déficit à 3 % en 2013. Le commissaire Olli Rehn vous a concédé deux ans de plus, mais c'est évidemment un échec...

M. le président. Merci.

La parole est à M. le Premier ministre.

M. Marc-Philippe Daubresse. Il n'est pas responsable!

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Monsieur le député, vous vous trompez du tout au tout.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC. - Exclamations sur les bancs des groupes UMP et UDI.)
M. Philippe Gosselin. La vérité arrive!

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Vous ne pouvez pas sortir de votre obsession et de vos simplismes. Vous croyez que nous avons un problème avec l'Allemagne, mais cela relève des fantasmes qui vous animent, car vous êtes dans l'impuissance. *(Exclamations sur les bancs des groupes UMP et UDI.)*

M. le président. S'il vous plaît!

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Je vous donne rendez-vous au prochain Conseil européen, le 22 mai. À l'ordre du jour figure la lutte contre la fraude fiscale, et la France sera à l'initiative; elle se retrouvera avec l'Allemagne et beaucoup d'autres pays qui partagent la même ambition. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC*, écologiste et *RRDP*. - Exclamations sur les bancs des groupes UMP et UDI.)

La France sera à l'initiative car elle fera aussi des propositions pour une Europe de l'énergie, et nous nous

retrouverons avec d'autres pays, y compris l'Allemagne. Ce sera la même chose au Conseil du 28 juin. Entre l'Allemagne et la France, monsieur le député, il existe en effet une histoire commune, celle de la construction de l'Union européenne, et il n'est pas envisageable, au-delà des divergences et des débats légitimes entre deux nations, de construire l'Europe sans que ce soit ensemble,...

M. Marc-Philippe Daubresse. Dites-le à vos amis!

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. ...en mettant sur la table l'essentiel des questions, avec l'ambition de réussir, de recréer la confiance sur le projet européen.

M. Pierre Lequiller. Et Montebourg?

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Je vais vous donner un exemple, car vous êtes souvent dans l'ignorance et la petitesse des argumentations. *(Exclamations sur les bancs des groupes UMP et UDI.)* Le 23 mai, le Président de la République française est invité à Leipzig *("Ah!" sur les bancs des groupes UMP et UDI)* pour commémorer un événement historique : celui de la fondation d'un grand parti démocratique allemand, le Parti social-démocrate. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)* Mais par qui est-il invité ? Il est invité pour prendre la parole aux côtés du président de la République fédérale d'Allemagne, en présence de toutes les personnalités politiques du pays, y compris la Chancelière.

Nous n'avons pas la même conception que vous des rapports avec l'Allemagne. Nous avons une conception démocratique, pluraliste *(Mêmes mouvements)*, où la confrontation n'est pas la première question, où c'est le débat, le dialogue qui sont la première exigence.

Vous verrez qu'à cette occasion le Président de la République prononcera un discours (*Rires sur les bancs des groupes UMP et UDI*) qui sera celui de l'engagement européen, mais aussi celui d'une ambition que nous devrions partager : la relance du projet européen pour le progrès économique, la croissance, l'emploi, mais aussi pour l'Europe sociale, l'Europe des libertés, l'Europe du progrès. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*) C'est cela que nous avons à faire ensemble, au-delà de vos petitesses ; je vous les laisse! Nous sommes au rendez-vous de l'histoire. Si vous voulez y venir, vous êtes les bienvenus. Nous serons quant à nous présents. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP. - Huées sur les bancs des groupes UMP et UDI.*)

Données clés

Auteur: M. Pierre Lequiller

Circonscription: Yvelines (4e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 842 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 mai 2013

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 mai 2013